

Le Collectif des établissements du 3S du bassin d'Orléans signe sa charte de partenariat

Le lycée des métiers Paul Gauguin à Orléans accueillait, jeudi 6 octobre 2011, la "Première Rencontre professionnelle 3S" organisée par le Collectif des établissements du 3S du bassin d'Orléans. Cette rencontre, qui a réuni une soixantaine de personnes, a été l'occasion d'une séance de signature officielle d'une charte de partenariat liant les 6 établissements concernés :

- L'Ecole Régionale du Travail Social (ERTS), représentée par sa directrice, Anne HOSTALIER.
- L'Institut de Formations Para Médicales (IFPM), représenté par sa directrice, Sylvie QUATREHOMME.
- Le lycée général et technologique Voltaire, représenté par son proviseur, Francis TRIQUET.
- Le lycée des métiers Paul Gauguin, représenté par son proviseur, François MARIE.
- Les lycées Ste Croix St Euverte, représentés leur directrice, Véronique ETIENNE.
- La Maison Familiale et Rurale (MFR) de Férolles, représentée par sa directrice, Béatrice MARCHAND.

Cette charte fait suite à une étude, conduite en 2009, par le GIP FTLV-IP (groupement d'intérêt public formation tout au long de la vie – insertion professionnelle) de l'académie d'Orléans-Tours dans le cadre du "Plan des métiers au service des personnes handicapées et personnes âgées dépendantes" pour lequel la région Centre était l'une des trois régions expérimentatrices.

L'étude menée par le GIP FTLV-IP avait pour objectifs, d'une part, de disposer de données objectives sur la filière (origine et devenir des jeunes) et, d'autre part, de dégager des recommandations sur ce qui peut faciliter le décroisement des formations et la fluidité des parcours des apprenants. Une des préconisations portait sur la nécessité pour les acteurs de "mieux se connaître" afin de mieux informer les élèves, étudiants, enseignants, et formateurs sur les formations, les métiers et leurs conditions d'exercice dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

La volonté de "Créer une nouvelle communauté éducative et promouvoir une coopération entre les acteurs et le travail en réseau", se concrétise dans la charte de partenariat signée le 6 octobre 2011.

Le collectif des 6 établissements initie 5 actions en 2011, chaque action mise en œuvre peut concerner 2 ou plus des 6 établissements, les enseignants et formateurs étant co-réalisateurs des actions qui les concernent :

Action 1 : Mutualiser des unités d'enseignement communes au Diplôme d'Etat manipulateur en électro-radiologie et au Diplôme d'Etat d'infirmier.

Action 2 : Mieux préparer à l'entrée en IFSI.

Action 3 : Mieux préparer à l'entrée en école du travail social.

Action 4 : Créer des passerelles entre les Bac Pro ASSP – SPVL et le Bac technologique ST2S Information, Poursuite d'études, Réorientation.

Action 5 : Communiquer au sein et sur le collectif.

Chaque année, une rencontre professionnelle permettra de présenter le bilan des réalisations, de prolonger les actions et d'en lancer de nouvelles.

contacts :

Françoise ALIZON, Chef de projet, Conseillère en formation continue au GIP FTLV-IP, e-mail : francoise.alizon@ac-orleans-tours.fr

Brigitte WOLPIN, Conseillère en formation continue au GIP FTLV-IP, e-mail : brigitte.wolpin@ac-orleans-tours.fr



Signature de la charte de partenariat. De gauche à droite : Anne HOSTALIER (directrice de l'ERTS), Véronique ETIENNE (directrice des lycées Ste Croix St Euverte), François MARIE (proviseur du lycée des métiers Paul Gauguin), Sylvie QUATREHOMME (directrice de l'IFPM), Béatrice MARCHAND (directrice de la MFR de Férolles).